

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE

LE SECRET DE LA MOBILISATION
D'APRÈS M. LAGUERRE

M. Laguerre adresse à l'*Intransigeant* la lettre suivante :

La Bourboule, 5 septembre 1887.

Mon cher ami,

Je viens d'apprendre ici que le *Radical* a publié avec commentaires, sans paraître se rendre compte de l'insolite du procédé, le texte dénaturé d'un de mes télégrammes privés.

C'est peu de chose, et affaire entre lui et moi.

Mais, puisque cet incident, malgré sa suspecte origine, défraie, par ce temps de vacances, les journaux opportunistes et réactionnaires, je ne puis laisser dire que j'ai qualifié d'« infamie » l'essai de mobilisation.

Voici, mon cher ami, le texte de la dépêche que j'adressai d'ici, l'autre jour, à un journaliste parisien de mes amis, actuellement à Toulouse, qui m'invitait à venir ser- rer la main des nombreux radicaux de cette grande ville et à assister aux opérations militaires dont elle est en ce moment le théâtre :

« Ne puis ni ne veux assister à coûteuse et inutile comédie mobilisation du grotesque Ferron. »

Suivaient les détails d'une communication personnelle et amicale.

Télégramme tout intime, par conséquent, et destiné seulement à mon correspondant et, je ne suis plus assez naïf pour en douter, à MM. Rouvier et Ferron.

C'est cette dépêche qui fait la joie des sou- liens de nuances diverses du ministère.

Je n'ai pas à en justifier les termes : il faut bien rappeler cependant que le jour où l'insuffisant officier général qui s'est fait d'encourir et de recevoir des démentis une imperturbable habitude, est, à la grande joie

de l'Allemagne, entré au ministère de la guerre, la République en est sortie.

On a vu successivement M. le général de Galliffet, l'égorgeur de Paris, nommé grand-croix de la Légion d'honneur ; les officiers généraux les plus réactionnaires, appelés à l'état-major général, et promus en grade ; M. le général Renault-Morlière, le premier général républicain directeur de la cavalerie et (c'est bien là où le bât blessait les conservateurs) de la gendarmerie, qu'il s'efforçait, par des révocations restées célèbres, de rendre enfin républicaine, remplacé ; le *Figaro* devenu le *Moniteur* officiel du cabinet de M. Ferron.

Cela n'était rien. Pour la défense du pays, conservateurs et républicains se valent ; à l'heure de la bataille, les opinions disparaissent.

Mais nous avons vu pire. Le général qui, le matin du 30 mai, allait hypocritement demander à M. Clémenceau s'il fallait accepter le portefeuille de la guerre ; qui, contre son conseil formel, l'acceptait sans barguigner deux heures après cette entrevue de Tartufe ; qui, le lendemain, se voyait devant moi refuser la main de son interlocuteur de la veille et acceptait paisiblement cet outrage ; qui recevait enfin de mon ami Laisant un double et écrasant démenti, M. Ferron, le chef momentané de l'armée française, nous réservait une suprême humiliation.

Le *Radical* rappelle que j'ai voté le projet de mobilisation. Je le crois bien : j'ai voté avec la presque unanimité du parti républicain une expérience sérieuse, subite, qui permettrait de savoir si l'œuvre si délicate de la mobilisation était prête dans notre pays ; il s'agissait, pour tous les députés qui ont voté les huit millions, de tirer au sort, la veille au soir, entre les corps d'armée mobilisables et de voir le général en chef recevoir l'ordre de mobilisation, comme si la guerre eût été soudain déclarée.

Hélas ! quel spectacle nous a donné le pitoyable ministre qui commande pour peu de temps à l'armée !

A M. le général Bréart, appelé à la fin de

juin au commandement du 17^e corps et qui sollicitait dans les termes les plus dignes son maintien à la tête du 13^e corps (qu'il connaissait et dont il était connu), M. Ferron répondait : « Vous aurez la croix de grand-officier et vous mobiliserez. »

M. le général Bréart a eu, le 4 juillet, une croix vaillamment gagnée, et il a mobilisé, mais il le savait depuis deux mois !

M. le colonel Guioth, chef d'état-major du 13^e corps, est appelé pour des raisons particulières, et en la même qualité, au 17^e. Il suit son ancien chef, c'est fort bien ; mais comme il demandait un congé de deux mois pour aller à Vichy, on lui a répondu, en haut lieu, il y a six semaines : « Eh ! non, vous mobilisez ! »

Ainsi le général en chef, le chef d'état-major, prévenus depuis de longues semaines, les sénateurs de la région informés du choix du 17^e corps, enfin le journal officiel du ministère de la guerre, le *Figaro*, donnant le thème même des opérations militaires et répondant avec autant d'impertinence que de raison à la ridicule enquête ouverte contre deux pauvres secrétaires d'état-major :

« Cherchez mieux, notre correspondant est plus haut placé que cela ! »

Voilà, mon cher ami, ce que nous avons vu.

Mais ce n'est pas pour cette parade inutile, ridicule aux yeux de l'ennemi, pour ce coûteux carrousel, a dit fort bien la *Justice*, que la Chambre a voté huit millions, à une époque où l'argent est rare. « Rendez l'argent », disait l'autre jour fort spirituellement mon collègue du Puy-de-Dôme, M. Chantagrel.

Allons ! je n'ai jamais dit que l'essai de mobilisation fût une infamie, ce serait idiot ! Mais mon épithète est juste ; elle passe, bien entendu, par-dessus la tête des officiers, des soldats, des réservistes qui manœuvrent si vaillamment autour de Toulouse : elle va au chef insuffisant et peureux qui n'a même point osé (sous quelles injonctions ?) donner à l'ardeur, à l'intelli-

gente initiative de nos officiers l'occasion de se montrer.

Il y a longtemps, mon cher ami, que vous dites tout cela. Il y a longtemps que la *Lanterne* l'a dit, dans une habile et patriotique campagne. Je remercie les feuilles ministérielles de l'occasion qu'elles m'offrent de le dire à mon tour.

Je suis à vous de tout cœur.

GEORGES LAGUERRE.

Qu'y a-t-il de vrai dans les accusations ci-dessus ?

Si M. le député Laguerre connaissait, dès la fin de juin, que la mobilisation serait une comédie, en a-t-il fait part à ses collègues de la commission du budget ?

Pourquoi ceux-ci, ainsi que lui-même, ne l'ont-ils pas publié ? Ils eussent évité cette révélation tardive qui ne paraîtra pas faite aujourd'hui dans l'intérêt public.

Dans ces conditions, on n'y peut voir qu'une manœuvre de parti, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus écœurant au point de vue politique.

LA MOBILISATION

Toulouse, 8 septembre.

La température est excellente. L'état sanitaire est parfait. Les troupes exécutent avec entrain les manœuvres de brigades contre brigades, dans un terrain très intéressant pour les études de tactique, avec forts effectifs.

L'ordre vient d'être donné de renvoyer dans leurs foyers, le 12 septembre, les réservistes non exercés qui étaient restés dans les dépôts.

Le général Bréart, de concert avec le général Haillot, a modifié le thème de combat qui doit avoir lieu demain entre la 33^e division, commandée par le général Vincendon, et la 34^e division, commandée par le général Warnet.

On suppose que la 33^e division cantonnée en ce moment entre Castelnaudary et Villavert avec arrière-garde en ce dernier en-

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Un quart d'heure après, le brancard était achevé, Dugast apportait un matelas, sur ce matelas on couchait M. Tuloup qui dormait d'un profond sommeil, quatre hommes saisissaient les coins du brancard et le cortège se mettait en route pour Châteaubriand.

En repassant devant La Fressaie, Lutscher aperçut maîtresse Dugast et sa fille qui semblaient clouées derrière le petit mur. Il crut devoir exprimer sa pitié pour la jeune fiancée, qu'il croyait frappée si cruellement, et il murmura en s'arrêtant un instant :

— Voilà un grand malheur, mesdames.

— En effet, répondit Françoise.

Le brigadier, un peu surpris, pensa à part lui :

— Comme elle est froide et dédaigneuse !

Puis reprenant :

— Vous n'avez pas aperçu l'assassin ?

— On le connaît donc ?

— Mais oui ; c'est Jean Beaugregard, le cordon-

nier. Aussitôt la jeune fille poussa un cri perçant et porta les deux mains sur son cœur où tout son sang reflua.

— Jean Beaugregard ?

— Oui, ma belle enfant, M. Tuloup nous l'a dit.

— Jamais ! jamais ! s'écria Françoise, ce n'est pas Jean.

Le brigadier ouvrit de grands yeux. L'élan de Françoise le surprenait.

— Vous le connaissiez donc ? vous l'aviez donc vu ?

— Il nous a quittés il y a trois quarts d'heure, peu d'instants avant le crime, dit M^{me} Dugast, qui crut devoir intervenir.

— Il n'est pas coupable... il ne peut pas avoir commis ce crime, répéta Françoise ; Jean n'a pas assassiné M. Tuloup, pourquoi l'eût-il fait ?

— Que voulez-vous, reprit Lutscher. La chose est pourtant certaine. M. Tuloup l'a nommé et le couteau de Jean Beaugregard était encore plongé dans le corps du pauvre diable quand je l'ai relevé. A l'heure qu'il est, le cordonnier doit être en prison...

Lutscher s'arrêta brusquement.

A ce mot de prison, la jeune fille, poussant un grand cri, avait battu l'air de ses bras, et était tombée évanouie sur le sol.

Le brigadier demeura stupéfait, puis voyant le cortège disparaître dans la nuit, il se retourna

promptement et courut le rejoindre en murmurant :

— Il y a là quelque mystère qu'il faudra éclaircir plus tard.

Au même instant une scène non moins affreuse se déroulait dans la ville de Châteaubriand.

Sur la petite place, près de l'église, vivait la famille Beaugregard, qui occupait une petite maisonnette composée de deux chambres au rez-de-chaussée, sans étage. La maison s'appuyait aux contreforts mêmes de l'église. Elle était pauvrement bâtie, pauvrement meublée, et pourtant les Beaugregard y tenaient comme à la prunelle de leurs yeux, parce qu'ils l'avaient acquise à force d'économies patientes.

La famille Beaugregard comprenait trois personnes extrêmement unies. Le père, Pierre Beaugregard, un homme d'environ cinquante-cinq ans, aux cheveux presque blancs, au dos un peu voûté, à la parole brève mais douce, très aimé dans le voisinage et n'ayant jamais quitté sa ville natale. Il était cordonnier comme son père et comme son grand-père, et chaussait la plus grande partie des habitants de la ville qui aimaient à venir s'asseoir au coin de son feu ou au beau soleil qui entraient par la fenêtre, à travers les tiges montante des volubilis et des capucines.

Mais il n'était pas seulement cordonnier. Il était aussi sacristain. C'était lui qui allumait les cierges,

qui sonnait les cloches, qui marchait en tête des processions, qui faisait en un mot tout le service de l'église ; c'est pourquoi chaque famille le connaissait, l'estimait et l'aimait, car il remplissait ces fonctions avec la même ponctualité et la même douceur qu'il mettait à satisfaire ses pratiques.

La mère, Jeanne Beaugregard, était vieillie avant l'âge, à cause de graves maladies qu'elle avait eues, et ses cheveux blanchis lui faisaient paraître cinquante-cinq ou soixante ans, mais elle était encore alerte et vive, enjouée, même un peu bavarde, avec une pointe de malice qui ne déplaissait pas et qui assaisonnait sa conversation.

Elle inspirait une vraie crainte aux enfants de la place quand ils faisaient trop de vacarme et qu'elle sortait sur le pas de sa porte pour les faire taire en les menaçant de sa quenouille ou de son balai ; mais, la plupart du temps, elle les soignait, les débarbouillait et leur donnait à manger. Mélange de rudesse native et de bonté, elle offrait le vrai type des vieux paysans de ces belles contrées.

Quant au fils, Jean Beaugregard, il avait achevé son congé à l'armée, et sitôt revenu, il s'était assis à l'établi paternel, pour suivre l'exemple des générations précédentes. Son caractère doux, un peu timide, lui avait valu l'affection de tous, et les mères de famille disaient souvent à leurs enfants : il faut être bon et laborieux comme le fils

droit, couvre la retraite de l'armée venant de Carcassonne sur Toulouse.

La 34^e division, qui forme l'aile gauche de l'armée venant du Sud, a son avant-garde à Montréal, à l'ouest de Carcassonne, et attaque l'ennemi à Villavary, dans la matinée du 9.

Les généraux Vincendon et Warnet restent libres de la conduite du combat, comme ils l'entendent. Le général Bréart sera arbitre.

Le ministre de la guerre arrive aujourd'hui à Brau, il assistera au combat.

Après le combat, il se rendra au quartier général, à Castelnaudary, où le général Bréart donnera un grand dîner de 55 couverts suivi d'une réception ouverte.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'INCIDENT LAGUERRE

On lit dans la Lanterne :

« MM. Rochefort et Eug. Mayer se sont rendus mardi soir au Radical, où le directeur M. Victor Simond leur a répondu que l'auteur de la dépêche était M. Michel Hirsch, et l'auteur des commentaires M. Derriaz, secrétaire de la rédaction.

« Les témoins de M. Laguerre ayant estimé que l'auteur de l'offense envers leur ami était le rédacteur qui, de Toulouse, avait envoyé au Radical le texte falsifié d'une dépêche privée, rendez-vous a été pris pour jeudi matin avec les témoins de M. Michel Hirsch. »

M. Hirsch, l'auteur de l'article du Radical sur la dépêche de M. Laguerre, est revenu de Toulouse et a mis ses témoins en rapport avec ceux du député radical de Vaucluse.

Jugeant que cela n'éclairera guère le débat, les électeurs de M. Laguerre ont invité celui-ci à leur fournir des explications sur son style télégraphique.

D'autre part, Paris demande, à propos des attaques de M. Laguerre, une réponse à M. le général Ferron, qui ne paraît pas pressé de revenir sur ses obséquieuses démarches auprès de M. Clémenceau avant d'accepter le portefeuille de la guerre. Qu'il dise, du moins, s'il est vrai qu'il avait prévenu deux mois à l'avance M. le général Bréart de la mobilisation du 47^e corps, qu'il dise si la même confiance avait été faite au colonel Guioth, chef d'état-major, et aux sénateurs de la région.

ENTREVUE DES EMPEREURS

Le correspondant berlinois du National dit que l'entrevue entre les empereurs d'Allemagne et de Russie n'aura pas lieu.

Le correspondant du Times à Berlin déclare que si l'entrevue entre le czar et l'empereur Guillaume n'a pas lieu, l'opinion publique considérera cette abstention comme un signe de mauvais augure, malgré toutes les explications des journaux allemands semi-officiels.

LE CONGRÈS COMMUNALISTE

Le conseil municipal de Lyon, a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'envoyer des délégués au Congrès des communes, provoqué par le conseil municipal de Paris.

En Alsace-Lorraine. — Plusieurs lycéens ayant leur famille à Thionville, qui étaient allés passer leurs vacances dans cette dernière ville, viennent d'être expulsés, bien qu'ayant demandé et obtenu préalablement une permission de séjour.

ECONOMIE ET FAVORITISME

On nous parle chaque jour d'économies à réaliser, et, chaque jour, on crée, pour faire plaisir à tel ou tel, des sinécures des emplois nouveaux.

Voici la dernière promotion. Elle nous vient de Bar-le-Duc.

Un sieur Balaam, pharmacien, maire de cette ville, vient d'être, sur les instances de M. Develle, sénateur opportuniste de la Meuse, bombardé... inspecteur général des pharmaciens de France, aux appointements de 20,000 fr. (emploi créé).

Voilà un apothicaire qui a décroché une fameuse timbale. Les pilules n'allaient-elles plus ?

Les républicains ont beaucoup parlé, dans ces derniers temps, du favoritisme qui florissait sous les régimes précédents. Nos bons républicains n'avaient évidemment en vue que le favoritisme dont ils ne profitaient pas. On voit que depuis qu'ils sont au pouvoir, cette lèpre s'est étendue dans des proportions énormes.

Nous lisons dans une lettre adressée au Patriote de Tarn-et-Garonne :

« Vers minuit, pendant que nous accompagnions des amis à la gare de Villefranche-de-Lauragais, il est passé un train bondé de zouaves. Renseignements pris, c'était un détachement de cent deux hommes, du 4^e régiment de zouaves, qui arrivaient du Tonkin et étaient libérés. L'un d'eux nous a dit, le cœur ulcéré, que sur quinze cents, ils ne rentraient que cinq cents. Le feu, paraît-il, ne les a pas trop décimés; ce sont les maladies, telles que, la dysenterie et le choléra, qui ont causé tous ces ravages.

« Pauvres jeunes gens et pauvres mères ! que de larmes vous ont coûté l'ambition et les opérations financières de ces misérables Ferry et C^{ie} ! »

AU GRAND ETAT-MAJOR ALLEMAND

La France publie la dépêche suivante :

« A Berlin, on a beaucoup remarqué que M. de Moltke est revenu dans la capitale prendre la direction du grand état-major, au moment même où commencent en France les expériences de mobilisation.

« J'apprends que M. de Moltke préside, chaque jour, au palais de l'Altenstrasse, la Commission spéciale qui recueille tous les

renseignements au sujet des opérations de la mobilisation en France.

« Plusieurs officiers supérieurs, faisant partie du grand état-major et qui étaient en congé, ont été rappelés.

« J'apprends aussi qu'une Commission d'état-major d'inspection formée d'un général et de plusieurs officiers de moindre grade doit partir vers la fin de la semaine pour visiter Mayence, la partie Sud de l'Alsace et les nouvelles lignes stratégiques du Sud de l'Allemagne.

On annonce que le prince Napoléon vient de faire remettre à l'éditeur Calmann-Lévy le manuscrit d'un volume appelé à un certain retentissement; en même temps qu'il contiendra l'exposé des théories napoléoniennes, il répondra à l'ouvrage récent de M. Taine sur Napoléon I^{er}.

La critique de la situation politique actuelle de la France y tiendra, paraît-il, une certaine place.

Ce volume serait mis en vente d'ici quelques jours.

LES ESPIONS ALLEMANDS

Le maire de Périgueux vient de prendre un arrêté aux termes duquel la police devra visiter tous les établissements forains, bars, cafés, théâtres, stands, etc., et faire fermer sur-le-champ ceux qui seront tenus par des individus de nationalité étrangère.

L'INCENDIE DU THÉÂTRE D'EXETER

On écrit de Londres :

« Une première enquête sommaire a établi que 200 spectateurs occupaient les places de galeries au théâtre d'Exeter.

« Parmi les morts on compte 57 femmes. « Un petit bureau de location, qui faisait saillie au milieu de l'étroit couloir de la galerie, ayant été renversé par la foule, a complètement obstrué le passage. Le rideau n'avait subi aucune préparation qui lui permit de résister tant soit peu à l'action du feu.

« On estima que les autorités ont été grandement coupables d'autoriser un théâtre dont les issues, pour les étages supérieurs, étaient aussi défectueuses. »

Les travaux pour la recherche des cadavres restés sous les ruines du théâtre sont presque terminés. L'enterrement des corps non reconnus a eu lieu hier par ordre des médecins. Le spectacle était navrant. Les obsèques de soixante corps reconnus auront lieu dans la matinée.

Exeter, dont le théâtre vient de brûler, est une ville importante, chef-lieu du Devonshire, située à environ 250 kilomètres au sud-ouest de Londres, à proximité de la Manche, en face Saint-Malo.

Cette ville possède plusieurs monuments remarquables, parmi lesquels on comptait le théâtre. C'était, de l'avis de tous, comme nous l'avons dit, un des plus jolis théâtres de l'Angleterre.

ÉTRANGER

LES MANŒUVRES EN ALLEMAGNE

On écrit de Berlin :

« Les manœuvres qui commencent à Königsberg ne sont pas seulement de simples manœuvres, mais une véritable expérience de mobilisation, comprenant les deux corps d'armée de la Prusse orientale et de la Poméranie. Il n'y a que les hommes appartenant à la landwehr qui n'aient pas été appelés. »

LA MOBILISATION EN RUSSIE

Des expériences de mobilisation vont commencer en Russie dans les premiers jours de la semaine prochaine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 septembre.

Le marché des rentes françaises conserve son allure ferme, les cours se traitent comme suit : 3 0/0, 82.22 ; 4 1/2 0/0, 108.90.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,362. Les obligations des diverses séries sont très demandées et notamment celles de 1879 et 1880 qui ne sont pas encore au pair et ne peuvent tarder de l'atteindre.

Pas de changement dans les cours de la Société

Générale qui se maintient toujours à son niveau de 455 pour atteindre prochainement les environs du pair.

La Banque d'Escompte s'est négociée à 468, les tendances continuent ce titre vers le pair.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'assurance l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice qui vient d'être publié accuse d'incessants progrès. Les comptes des profits et pertes se soldent par un excédent de 200,000 fr.

Les Polices A B de l'Assurance Financière ont un bon courant de demandes, les coupures de 100 fr. facilitant les achats à toutes les bourses.

L'action de Panama cote momentanément 363, c'est là un cours d'achat dont il faut se hâter de profiter.

Le Portugais se cote 57 7/8, la conversion dont il est question a pour but de transformer le 3 0/0 actuel et de lui donner un revenu plus élevé. C'est là certainement un indice peu rassurant.

Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

L'ESCRIME DANS LES RÉGIMENTS

Le ministre de la guerre, en vue de prévenir des accidents de salle, trop fréquents en ces dernières années, a interdit les assauts dans les salles d'armes de régiment, à moins que les tireurs ne fussent couverts de plastrons épais.

Il ne reste plus qu'à interdire l'usage des fleurets dont les lames, après avoir été cassées, ont été réparées à l'aide de soudures. Ces fleurets, dangereux pour les assauts, devraient être exclusivement réservés pour les leçons.

Nous avons à signaler une heureuse innovation à laquelle tout le monde applaudira. Tous les soldats du 47^e corps ont été munis d'une plaque de cuivre portant leur nom gravé, ainsi que leur numéro de recrutement.

En temps de guerre, ces plaques, de la grandeur d'une médaille, seront d'une grande utilité. Elles permettront d'établir facilement l'identité des blessés ou des morts, auparavant impossible, lorsque ces malheureux étaient entièrement défigurés et le plus souvent sans papiers ou sans indication permettant la reconstitution de leur état-civil.

Epilogue de l'affaire de Lunéville.

Le colonel Bouchy a été mis en non activité. Quant aux soldats qui se sont rendus coupables des mutilations de statues, ils seront traduits devant un conseil de guerre.

Demain, nous publierons les états de service du colonel Bouchy.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Grandes manœuvres du 9^e corps

Loudun, 8 septembre.

Le 32^e de ligne arrive aujourd'hui et son dépôt demain.

L'état major du 9^e corps sera demain à Doussais.

Le général de Beaufort s'est trouvé subitement indisposé, et il sera remplacé provisoirement du moins — au commandement de la 47^e division par le général Fa-bre.

Le général Carrey de Bellemare, chargé de la direction des manœuvres du 9^e corps, a quitté dimanche soir l'hôtel du commandement pour se rendre à Liguil.

Là se trouvait la 9^e brigade de cavalerie qui a opéré des manœuvres individuelles auxquelles le général a assisté. Le général a couché à Danger.

Mardi dernier, le général Carrey de Bellemare assistait, dans les environs de Châtelerault, aux manœuvres de la 36^e brigade d'infanterie. Il s'est rendu ensuite à Craon, près de Mirebeau, où ont lieu, à l'heure où nous écrivons, les évolutions individuelles de la 6^e brigade de cuirassiers, la 41^e et la 42^e de Niort et d'Angers, renforçant la 21^e division appelée à attaquer le 9^e corps.

Aujourd'hui vendredi, le général qui avait pris hier son gîte d'étape au château de Dissais, sera avec l'état-major du 9^e corps dans les environs de cette commune. C'est alors qu'il prendra la direction des opérations.

Beauregard. Beau garçon, du reste, bien planté, blond, rose et pourtant vigoureux, Jean faisait l'admiration des jeunes filles et plus d'une, au fond du cœur, n'eût pas rêvé d'autre mari.

Or, Jean Beauregard voulait précisément entrer en ménage, sur les conseils de ses parents, et il avait fait son choix, choix dicté par le cœur, sur la jeune fille que nous avons vue à la ferme de la Fresaie, Françoise Dugast.

Vainement sa mère lui avait-elle dit :

— Jean, tu as tort; tu n'épouseras jamais cette belle fille-là, parce qu'elle est trop riche et toi trop pauvre.

Jean n'avait pu résister à l'élan de sa tendresse, et il avait fait sa demande à maître Dugast.

Il avait, pour agir ainsi, de bonnes raisons. Il avait cru voir que Françoise l'aimait, et pourtant elle était demandée au même instant par un homme veuf, M. Tuloup, qui habitait un faubourg de Châteaubriand et possédait deux belles métairies au soleil du bon Dieu.

Pour croire que les Dugast, gens fort intéressés, agréaient sa demande et repousseraient celle de Tuloup, il fallait toutes les espérances et toutes les audaces de la jeunesse.

Pendant trois mois Jean avait fait assidûment sa cour, selon l'usage de nos campagnes, mais à la fin, les Dugast avaient mis leur fille en demeure de faire un choix et nul ne mettait en doute qu'elle

épouserait le riche prétendant et deviendrait M^{me} Tuloup.

Passer au rang de madame quand votre mère n'est encore appelée que maîtresse, c'est un beau rêve.

Or, précisément, ce soir-là, le 25 mai, après de longs, de très longs débats à la Fresaie entre les Dugast et leur fille, la réponse définitive devait être donnée, et la main de Françoise tomber dans celle du veuf ou dans celle du jeune homme.

Et à cinq heures du soir, quand Jean Beauregard avait quitté la maison, plein d'espoir, le cœur gai, pour aller à la Fresaie et assister à la sentence, sa mère s'était avancée et lui avait fait un petit signe de croix sur le front.

— Mon pauvre enfant, prends du courage, car tu ne reviendras pas aussi gai que tu l'es maintenant.

Et le père avait dit à son tour, en tirant le ligneul et en haussant les épaules :

— Que veux-tu, mon amie. Il est fou, laisse-le aller; ce soir, il souffrira, mais au moins ce sera fini et on n'en parlera plus.

(A suivre.)



LISEZ
LE TRIBOULET

A l'heure présente, les régiments composant la 48^e division se rendent par étapes à Richelieu où va se faire aujourd'hui vendredi la concentration de cette division et d'où elle partira pour aller à la rencontre de la 17^e division.

La 17^e division, de son côté, est en train d'opérer sa concentration à Châtellerault, qu'elle quittera aussi aujourd'hui, se portant à la recherche de la 48^e division.

La rencontre des deux divisions aura lieu vraisemblablement dimanche vers Lenclotre.

Les opérations des deux divisions dont nous venons de parler seront terminées le 11 au soir. Tout le corps d'armée sera constitué et concentré vers Mirebeau, attendant l'attaque de la 24^e division.

Un détachement de l'École de cavalerie de Saumur, composé de 4 officiers, 59 sous-officiers et 61 chevaux, partira de Saumur pour Loudun, demain samedi 10 septembre, et cantonnera dimanche 11 à Saint-Jean-de-Sauves.

Le 135^e de ligne est arrivé mercredi à Loudun, où il a séjourné hier.

Le 77^e de ligne, ayant passé par Loudun, est aujourd'hui à Richelieu.

Le quartier général de la 48^e division et celui de la 35^e brigade ont cantonné mercredi à Loudun.

Comme on le sait, le 9^e corps est chargé de couvrir la position de Poitiers contre une attaque de l'ennemi venant des côtes de l'Océan.

C'est le général Jamont qui a le commandement des forces ennemies, détachées du 4^e corps. Dans les éléments qui composent l'armée envahissante se trouvent la 24^e division d'infanterie, la 44^e brigade de cavalerie et la brigade de cuirassiers.

Les divers éléments, après s'être groupés le 9 dans la région de Cholet et de Bressuire, opéreront leur concentration pour continuer en corps la marche envahissante.

C'est le 13, vers Airvault, qu'aura lieu le premier choc des deux armées. Puis les manœuvres d'ensemble continueront en descendant vers Montreuil-Bellay, jusqu'où sera repoussé le corps ennemi.

Le théâtre de l'action occupera le terrain compris entre le Thouet et la Dive depuis Airvault jusqu'à Montreuil-Bellay.

On a fait à Bressuire le meilleur accueil aux garnisons des deux villes voisines, et l'on se réjouit à la pensée des concerts que donneront, pendant leur séjour, le 137^e et particulièrement le 93^e dont l'excellente musique a une très grande réputation dans tout l'Ouest.

Les opérations des grandes manœuvres se termineront par une grande revue qui aura lieu le lundi 19, à 9 heures 1/2, près de Montreuil-Bellay. Environ 35,000 hommes de toutes armes seront échelonnés en face de Méron, sur une ligne partant des hauteurs de la ville de Montreuil-Bellay et se dirigeant jusqu'à Brézé.

Cette revue sera passée par le général Carrey de Bellemare à l'état-major duquel s'adjoindront les nombreux officiers étrangers qui passeront à Tours le 12 septembre et séjourneront à Saumur du 15 au 19.

Le ministre de la guerre, qui a quitté Paris avant-hier soir pour aller assister à l'expérience de mobilisation du 17^e corps d'armée, rentrera probablement à Paris demain samedi. Il ne recevra que lundi matin, dit-on, les officiers des missions étrangères qui doivent assister aux grandes manœuvres du 9^e corps.

Un journal annonce l'arrivée prochaine à Saumur du prince japonais Komatsu, qui vient de passer plusieurs semaines en Allemagne accompagné de sa femme et d'une nombreuse suite, et qui va assister à nos grandes manœuvres.

LA SAISON THÉÂTRALE

L'ouverture de la saison théâtrale aura lieu, au Grand-Théâtre d'Angers, le samedi 24 septembre courant.

À Saumur, cette ouverture est fixée, comme les années précédentes, au premier lundi d'octobre.

ALLONNES. — M^{me} veuve Bonhomme, âgée de 72 ans, rentière, qui avait la mauvaise

habitude de s'adonner à la boisson, a été trouvée, lundi, noyée dans le bassin de son jardin, qui cependant n'avait de l'eau que sur une profondeur de soixante-dix centimètres.

M^{lle} Vautier, sa nièce, passant près du bassin, aperçut sa tante dont la tête émergeait de l'eau, et elle a aussitôt crié au secours. Son père et sa mère, qui travaillaient à l'extrémité du jardin, ont accouru à ses cris, et, aidés de quelques voisins, ils se sont empressés de retirer de l'eau M^{me} Bonhomme qui donnait encore quelques signes de vie. Ils l'ont frictionnée; mais, malgré leurs soins, elle a expiré dans leurs bras.

M. le docteur Chapin est arrivé sur ces entrefaites, il a procédé à l'examen du cadavre et a déclaré que la mort avait été causée par une congestion alcoolique, activée par l'eau, mais qu'il n'y avait pas eu absorption de celle-ci.

La gendarmerie, appelée aussi, n'ayant constaté aucune trace de violence ni de lutte, a adopté les conclusions du docteur.

Cette dame était presque toujours en état d'ivresse, et elle avait la passion de l'eau-de-vie.

VERNOIL-LE-FOURRIER. — Le sieur Clément Bourget, charron, a été trouvé pendu dans son grenier.

Bourget ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés mentales à la suite d'une récente maladie qu'il avait faite.

Nous apprenons que M^{lle} Lecerf, la gracieuse danseuse que nous avons tous admirés l'hiver dernier au théâtre de notre ville, vient de signer un engagement pour le théâtre de Gand.

M^{me} Féal, la seconde dugazon qui, durant la saison dernière, et notamment dans *Joséphine vendue par ses sœurs*, a su se créer de véritables succès, est engagée au théâtre de Valenciennes.

ANGERS.

On lit dans le *Ralliement*:

« La catastrophe de l'Opéra-Comique vient d'avoir son pendant en Angleterre.

» La municipalité d'Angers attend sans doute qu'un certain nombre d'Angevins soient rôtis au Grand-Théâtre et surtout au Cirque, avant de mettre la main à l'œuvre.

» Si le feu se déclarait au théâtre du Cirque pendant une représentation, les victimes se chiffraient par centaines. »

Extrait du même journal:

« Un banquet d'hommes gras. — Nous apprenons que deux négociants de notre ville organisent en ce moment un banquet par souscription, dont chaque convive devra peser au moins deux cents livres.

» L'idée est fort originale, et nous souhaitons un entier succès aux organisateurs; au reste, si tous les hommes gras d'Angers veulent répondre à l'appel qui leur est adressé, le succès est certain, car leur nombre est relativement assez considérable dans notre ville et dans les environs. »

TOURS.

La ville de Tours est maintenant presque complètement dépourvue de troupes. Hier matin, les batteries d'artillerie, de passage depuis deux jours, ont quitté cette ville.

La garnison tout entière étant partie pour les manœuvres, l'uniforme militaire devient presque une rareté dans les rues de Tours.

Par suite, le conseil de guerre n'a pu tenir séance hier, et les habitants, pour quelque temps, sont privés de concerts militaires.

POITIERS.

A la suite d'une polémique de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu hier, aux environs de Poitiers, entre M. Albert Nivert, conseiller général de la Vienne, officier de la Légion d'honneur, et M. Louis Petit, rédacteur en chef du *Journal de l'Ouest*.

A la cinquième reprise, M. Nivert a été blessé au bras droit, et, sur l'avis du médecin présent, les témoins ont arrêté le combat.

LE VÉLOCIPÈDE DE L'AVENIR

Nous lisons dans le *Populaire*, de Nantes:

« Le Conseil général de notre département vient d'émettre un vœu dans le but

de pourvoir de vélocipèdes les facteurs ruraux.

» D'un autre côté, pendant les exercices de mobilisation, on va expérimenter les vélocipèdes, afin de s'assurer bien exactement de leur utilité en temps de guerre.

» Il y a, à Grand-Auverné, un meunier fort inconnu, du nom de L. Tessier, qui a inventé et perfectionné un certain nombre de machines agricoles.

» Ce paysan a découvert aussi trois nouveaux systèmes de vélocipèdes dont un fera au moins 40 kilomètres seul, c'est-à-dire qu'étant sur une route droite et propre, il pourra emporter son conducteur pendant 40 kilomètres sans que celui-ci ait besoin de toucher au mécanisme qui le fera mouvoir ni de donner un coup de pédale.

» S'il y a une commission de nommée pour étudier les différents genres de vélocipèdes, il serait utile que M. Tessier se mit en rapport avec elle et lui soumit son invention.

» J'insiste, car nous avons eu longtemps en France la malheureuse habitude de traiter tous les inventeurs d'imbéciles pendant que les étrangers s'emparaient de leurs découvertes et les exploitaient à nos dépens. »

VARIÉTÉS

Les Achantis au bois de Boulogne

Le Jardin zoologique d'Acclimatation de Paris, continuant la série de ses exhibitions ethnographiques, présente actuellement à ses visiteurs une caravane composée de vingt Achantis (12 hommes, 8 femmes et jeunes filles).

C'est la onzième fois que l'établissement zoologique du bois de Boulogne fait venir, des points du monde les plus divers, ces indigènes jusqu'alors connus seulement par les récits des voyageurs. Les habitants de la Nubie, les Esquimaux du pôle, les Fuégiens de l'Amérique antarctique, les Gauchos des Pampas, les Araucans de l'Amérique occidentale, les Galibis des grands bois de la Guyane, les Kalmoucks des steppes Caspiennes, les Peaux-Rouges des prairies du Missouri, les Lapons des régions glacées de l'Europe septentrionale, les Cinghalais de l'île de Ceylan, sont venus successivement défiler devant le public parisien, qui a toujours pris le plus grand intérêt à ces exhibitions instructives.

Les nouveaux venus sont originaires de l'Afrique équatoriale. Ils appartiennent à une race belliqueuse, dont le gouvernement est essentiellement militaire. Le peuple achanti est actif et vaillant. On n'a pas oublié la guerre terrible qu'il a soutenue contre l'armée anglaise; il a lutté, souvent avec succès, et ce n'est qu'au prix de longs et sérieux efforts que le lion britannique a pu vaincre son ennemi noir et pénétrer dans Koumassie, la ville de granit.

Le roi des Achantis est investi du pouvoir le plus absolu: il a droit de vie et de mort sur ses sujets. En cas de guerre seulement, il est tenu de consulter le grand conseil qui peut opposer son veto. Le pouvoir est aux mains de quelques familles, qui jouissent de toutes sortes de privilèges.

L'Achanti est monogame; seuls, les nobles peuvent avoir plusieurs femmes. Quant au roi, il entretient 3,333 épouses, et ce nombre, prescrit par l'étiquette locale, est toujours au grand complet.

La mort d'un noble Achanti a de terribles conséquences pour ses esclaves, car la coutume veut qu'un certain nombre de serviteurs, proportionné à la puissance du mort, soient immolés. Les sacrifices humains ont d'ailleurs lieu régulièrement, chaque année, à des dates fixées par les prêtres ou mollas. Ces prêtres jouissent d'une très grande influence sur les Achantis qui, comme tous les noirs, sont superstitieux. Leur religion est une sorte de fétichisme mêlé à quelques pratiques de l'islamisme.

Le costume du peuple achanti est des plus simples, — hommes et femmes sont vêtus d'une ceinture en peaux d'animaux ou d'un lambeau d'étoffe. — Ils ont le cou, les bras et les jambes ornés de colliers faits de dents d'animaux, de coquillages, et même, chez les riches, de piécettes d'or.

Le sol du royaume est fécond: il produit en abondance le millet, la canne à sucre, le riz, le beurre végétal, les oranges, les ananas, les bananes; le coton vient également bien, il est filé et teint avec suc-

cès par les naturels. Mais la grande richesse, c'est l'or. Il est très abondant dans cette région, et a valu à la côte voisine le nom de « Côte de l'or ».

Les animaux domestiques sont: des bœufs zébus de petite taille, des grands moutons à longues jambes, des chevaux presque nains, des poules et des chiens. Dans les grandes forêts, vit toute la faune équatoriale: lions, panthères, buffles, rhinocéros, hippopotames, singes et bien d'autres animaux, sans oublier les éléphants, dont la chasse est faite activement, l'ivoire étant une des marchandises les plus recherchées par le commerce.

Les Achantis camperont au Jardin zoologique d'Acclimatation pendant un mois environ. Ils ne peuvent manquer d'exciter au plus haut point la curiosité des Parisiens.

La 91^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE contient une étude sur les dépôts de houille, de lignite et de tourbe de ce pays.

Outre une carte orographique, deux gravures ornent le texte, représentant l'entrée des Prussiens en Hanovre, le 17 juin 1866, et Napoléon à Ratisbonne.

L'agence du **Crédit Lyonnais**, à Angers, reçoit les dépôts d'argent et délivre des **Bons à échéance** rapportant les intérêts ci-après:

A 5 ans, 5 0/0	A 12 mois, 3 0/0
A 3 ans, 4 1/2	A 6 mois, 2 1/2
A 2 ans, 4 0/0	A 3 mois, 2 0/0
A 18 mois, 3 1/2	A vue, 1 0/0

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaupaire, est transféré rue Saint-Jean, n^o 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures e de midi à 6 heures.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiées et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calte Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. Common, 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph^o, 105, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e BRAC.

I. — Samedi 10 septembre, à 2 heures,

D'UNE MAISON AVEC JARDIN

A l'entrée du Pont-Foucard, Ayant appartenu au sieur Gasnier. Sur la mise à prix de : **6,000 fr.**

II. — Et samedi 17 septembre, à 2 heures,

D'UNE AUTRE MAISON

Avec Cour et Jardin, Au milieu du Pont-Foucard, Ci-devant occupée par le sieur DAUTBERE. Sur la mise à prix de : **8,000 fr.** Une seule enchère adjugera. S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Genes.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située au bord de la Loire, à la Mime-rolle, communs des Tuffeaux (6 kilomètres de Saumur);

Comprenant : 8 pièces au rez-de-chaussée, 4 pièces au 1^{er} étage, greniers sur le tout ; Plusieurs jardins, cour, basse-cour, grande cave dans le roc, source abondante.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser, pour visiter, à M. HU-TEAU, propriétaire, qui habite la maison, et, pour traiter, à M^e BOURDAIS. (606)

A VENDRE

Une TONNE pouvant cuver sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n^o 14,

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située au Pont-Foucard,

Avec Jardin, ayant appartenu à M. Rambault.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Louer de suite

Appartement au 1^{er} rue de l'An-cienne-Gare, n^o 10 : 4 pièces à che-minée, terrasse, cave, grenier, buan-derie, serre-bois.

S'adresser à M^{me} LÉGER, qui l'habite.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

En totalité ou par portion,

LA VENDANGE

De 10 hectares de vigne

(BLANC ET ROUGE).

Dans la commune de Mon-treuil-Bellay.

S'adresser à M. DUPUY, de Cour-léon, ou au vigneron, Pierre LEROY, à la maison de Champagne, près la gare de Montreuil-Bellay. (600)

Lait de Chèvre

très bon pour fortifier la santé des enfants faibles et des personnes déli-cates. S'adresser au sieur LEMAIRE, rue des Moulins, Saumur.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie. (367)

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 12 SEPTEMBRE 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue Dacier, n^o 35, dans une maison au-trefois occupée par M. MOLLAY, né-gociant en épicerie,

Il sera vendu :

Deux grues avec leurs accessoires, une grande paire de balances avec fléaux en fer, un réservoir à huile en zinc, contenant 1,000 kilogrammes, brouettes, échelles, taboies, rayons, caissiers, caisses, bureau, boîtes, luyage et appareils à gaz avec comp'eur, escalier, planchers, soli-reaux, cartons, registres, presse à copier ;

Un poney, deux camions, foutailles vidés et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GUILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du fofe et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence GÉLÉSTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestine. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépot chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Saumur, Imp. P. GODET.

UNE Maison de Londres ayant de vieilles et nombreuses rela-tions dans le commerce d'exporta-tion et pouvant fournir les meilleures références, demande la représenta-tion d'une maison de vins de Saumur. S'adresser Export-Trade, aux soins de M. F. ALGAR, 11, Clements Lane, Londres, E. C. (609)

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti quincaillier. S'adresser au bureau du journal.

Tissage mécanique et à la main

TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES

RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8, Maison N. DOGUEREAU

SANS PALAIS **DENTS** NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1887

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc ^e	Dernier cours.		Coture préc ^e	Dernier cours.		Coture préc ^e	Dernier cours.		Coture préc ^e	Dernier cours.
3 %	82 25	82 15	Est	797 50	797 50	Obligations.			Gaz parisien	519 50	517 —
3 % amortissable	85 15	85 22	Paris-Lyon-Méditerranée	1258 —	1258 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529 —	528 75	Est	390 —	395 —
4 1/2 %	103 —	103 —	Midi	1152 50	1155 —	— 1865, 4 %	521 50	520 50	Midi	395 40	394 25
4 1/2 % (nouveau)	168 80	168 25	Nord	1543 75	1543 50	— 1869, 3 %	412 —	411 —	Nord	404 —	405 —
Obligations du Trésor	505 —	509 —	Orléans	1325 —	1325 —	— 1871, 3 %	394 —	394 —	Orléans	398 —	398 —
Banque de France	4135 —	4185 —	Ouest	881 25	885 —	— 1875, 4 %	520 —	519 —	Ouest	395 —	395 —
Société Générale	455 —	455 —	Compagnie parisienne du Gaz	1330 —	1327 50	— 1876, 4 %	522 —	520 —	Paris-Lyon-Méditerranée	394 —	393 75
Comptoir d'escompte	1027 50	1030 —	Canal de Suez	2000 —	2002 50	Bons de liquid. Ville de Paris	530 —	530 —	Paris-Bourbonnais	399 25	394 —
Crédit Lyonnais	570 —	571 25	C. gén. Transatlantique	520 —	523 —	Obligations communales 1879	478 50	480 —	Canal de Suez	590 —	591 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1372 50	1369 50	Russe 5 0/0 1870	98 75	98 60	Obligat. foncières 1879 3 %	483 50	484 —	Panama 6 0/0	441 —	441 —
Crédit mobilier	300 —	307 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	381 50	386 —			
Canal Intér.-Panama	362 50	363 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin		
Saumur (ori.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	12 12	12 12	Saumur (or.)	4 16	8 34	12 12	12 12	12 12	12 12		
Saumur (état.)	6 50	8 31	10 37	12 12	1 38	4 16	8 34	12 12	12 12	Saumur (état.)	8 31	4 16	8 34	12 12	12 12	12 12		
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44	12 12	1 38	4 26	8 43	12 12	12 12	Nantilly	8 37	4 26	8 43	12 12	12 12	12 12		
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 12	1 38	4 32	8 49	12 12	12 12	Montreuil (a.)	9 19	4 55	9 08	12 12	12 12	12 12		
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 —	12 12	1 38	4 40	8 56	12 12	12 12	— (dép.)	9 29	5 —	9 20	12 12	12 12	12 12		
Montreuil (a.)	7 21	9 19	11 15	12 12	1 38	4 55	9 08	12 12	12 12	le Vaudelnay	9 40	5 11	9 31	12 12	12 12	12 12		
— (dép.)	7 34	9 33	11 24	12 12	1 38	5 08	9 21	12 12	12 12	Baugé	9 50	5 20	9 42	12 12	12 12	12 12		
Thouars	7 43	9 42	11 33	12 12	1 38	5 27	9 38	12 12	12 12	Doué	9 57	5 27	9 49	12 12	12 12	12 12		
Loudun	7 52	9 51	11 42	12 12	1 38	5 36	9 47	12 12	12 12									
Poitiers	8 01	10 00	11 51	12 12	1 38	5 45	9 56	12 12	12 12									

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS							TOURS — SAUMUR — ANGERS							
STATIONS	Direct. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Direct. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	Tours	1 23	5 —	7 15	11 35	2 05	6 25	8 45
La Ménitré	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	Langeais	2 09	5 45	8 —	12 13	2 19	6 08	8 30
Les Rosiers	3 27	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	Port-Boulet	2 37	6 23	8 39	12 48	2 49	6 43	10 09
St-Clement	4 02	7 36	9 35	12 34	4 27	6 57	Varennes	3 05	6 35	8 51	12 57	3 17	6 54	10 21
Saumur (a.)	4 37	7 33	9 32	12 31	4 52	7 22	Saumur (a.)	3 25	6 55	9 04	1 08	3 24	7 06	10 34
— (dép.)	5 02	7 33	9 32	12 31	5 17	7 47	— (dép.)	3 03	6 55	9 12	1 13	3 29	7 13	10 40
Varenes	5 37	8 05	9 48	1 01	4 45	7 15	St-Martin	3 09	6 59	9 26	1 25	3 34	7 20	10 47
Port-Boulet	6 02	8 20	9 57	1 15	5 01	7 30	St-Clement	3 15	7 09	9 36	1 31	3 40	7 27	10 54
Langeais	6 27	8 45	10 19	1 30	5 16	7 45	Les Rosiers	3 21	7 15	9 42	1 37	3 46	7 34	11 01
Tours	6 52	9 10	11 05	2 06	5 31	8 00	La Ménitré	3 28	7 35	9 53	1 43	3 52	7 41	11 08
							Angers	3 57	8 24	10 41	2 30	4 17	8 32	11 17

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'impression officielle.